

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
Du VENDREDI 03 JUILLET 2020
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)
Installation des Conseillers Municipaux

L'an deux mil vingt, le 03 JUILLET, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M.VONTRAT ANDRE plus âgé des membres présents du Conseil Municipal

M.VONTRAT ouvre la séance à 19H30, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal, a dénombré 7 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum est remplie

Présents : LIONEL JEAN-JURBERT MFRANCE-VONTRAT ANDRE-BOYER MAXIME-AIGUEPERSE CHRISTINE-CHAUZEIX SARAH-GUBERT NATHALIE-

A l'unanimité des membres présents, Me GUBERT Nathalie est désignée Secrétaire de séance par le Conseil Municipal

Election du maire

M.VONTRAT ANDRE, le plus âgé des membres a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal

Le conseil municipal désigne 2 assesseurs, ME CHAUZEIX SARAH-M.BOYER MAXIME

M .LIONEL JEAN est élu Maire par 7 voix sur 7, prend la présidence

Election des adjoints

Le nombre d'adjoint(s) est fixé à 2(deux)

MFRANCE JURBERT est candidate 1^{ère} adjointe

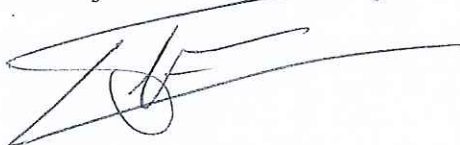
ANDRE VONTRAT est candidat 2^{ème} adjoint

Les 2 candidats sont élus par 7 voix sur 7

M.LIONEL JEAN donne lecture de la charte de l'élu local

La séance est levée à 22h00

Lionel JEAN Maire



GUBERT NATHALIE Secrétaire

